Elections municipales

Les élections auront lieu l**e dimanche 7 octobre 2018,** pour le premier tour, et le **dimanche 14 octobre** pour le second tour.

Suite à la démission d’un tiers des membres du Conseil municipal, de nouvelles élections doivent être organisées.

Le Maire, tous ses adjoints et les élus n’ayant pas démissionné sont à votre disposition, avec les services municipaux, pour tout renseignement.

Seuls les électeurs inscrits sur la liste électorale au 31 décembre 2017 pourront voter lors des élections municipales. Les nouveaux arrivants qui ont effectué les démarches d'inscription sur la liste électorale à compter du 2 janvier 2018 ne pourront donc pas se rendre dans les bureaux de vote.

Document(s)
arrêté convocation élection 7 et 14 octobre.pdf